

Image not found or type unknown



Benefice d'action sur actions de société

Par **lepsch**, le **17/01/2010** à **15:18**

Bonjour,
suite a un jugement ,la société qui m'employait et au sein de laquelle j'avais de actions a été tenue de me verser une somme sur le benefice des actions rachetées.(actions rachetées au nominal en 2002 pour 1800 euros) avec reconnaissance de dettes de 70000 euros signées en 2004 lors de mon depart en retraite) pour le benefice de ces actions . Comment et sous quelle rubrique declarer cette somme aux impots .